



Centre Régional
de Formation des
Professionnels de
la Petite Enfance

POUCE !

n°16 — Octobre 2009

Edito

SOMMAIRE

DU CÔTÉ DES PROFESSIONNELS

- p. 2 Rencontre avec
Me Daleux (adjointe
au maire, Lille)
- p. 4 Rencontre avec
Me Bouteux (adjointe
au maire, Saint-
Quentin)
- p. 6 Quand des parents
s'en mêlent : genèse
de création d'une
structure
- p. 7 Entretien avec
Me Benzeghious,
coordinatrice petite
enfance
- p. 8 Accompagnement à
l'élaboration du projet
de service Petite
Enfance (Carvin)
- p. 9 L'adieu au Dr Titran
- p. 9 Un nouveau site pour
la FNEJE

LUCARNE SUR LE POLE RESSOURCES

- p. 10 Nouvelles politiques
d'accueil de la petite
enfance
- p. 11 Quel accueil demain
pour la petite
enfance

FORMATION CONTINUE

- p. 12 Séminaires CAFERUIS
- p. 12 Formations courtes
- p. 12 Prévisions 2010

Voilà déjà plus d'un mois que notre « *petite entreprise* » a repris ses activités....que le temps passe vite. Avant de développer quelques « brèves » de ce début d'année universitaire permettez moi de revenir quelques instants sur les moments forts de la fin d'année.

Tout d'abord, toutes nos félicitations aux jeunes diplômés éducateurs de jeunes enfants et CAP : 100% de réussite au CAP et 80% pour les candidas(tes) EJE. A ce propos notez que la baisse relative du taux de réussite au DEEJE est directement à relier aux effets de la modification des conditions d'obtention du diplôme. De nouveau toutes nos félicitations et un grand merci aux équipes administrative et pédagogique.

La fin d'année universitaire c'est aussi la poursuite du travail au sein du collectif « qualité d'accueil pour tous » et nous pouvons dès à présent confirmer la sortie du livre blanc et l'organisation d'un débat public le 12 janvier 2010 à 16h toujours à la MEP de Lille.

Nous avons également reconduit cette année la préparation d'une confé-

rence et d'une journée de formation en partenariat avec L'IFMAN, Premiers Pas et Colline sur le thème : « *Sécurité affective et besoins de limites de l'enfant* », avec le concours de madame S. Robert Ouvray.

Comme je l'évoquais en début d'édito nos activités ont repris dans de bonnes conditions puisque tout l'équipage est sur le pont et nous avons pu être disponibles pour bien accueillir les quelques 300 étudiants en formation EJE mais également la nouvelle promotion du CAP. Les stagiaires CAFERUIS ont également retrouvé le chemin du CRFPE.

Cette année nous allons ouvrir de nouveaux chantiers comme par exemple : engager une démarche qualité pour l'ensemble des activités du centre - repenser l'ingénierie pédagogique du DF1 (accueil de l'enfant et de sa famille) - produire avec les étudiants une vidéo sur la notion de qualité d'accueil.

Pour terminer cet édito, vous dire que notre « rédacteur en chef » Jacqueline Tomme tenait depuis quelque temps à « sortir » un numéro du « Pouce » mettant plus l'accent sur la dimension politique de notre secteur d'activité. Cette



volonté rejoint des préoccupations d'actualité. En effet dans plusieurs rapports ou écrits récents ou prises de parole officielle la politique publique petite enfance est aujourd'hui directement intégrée aux préoccupations d'aménagement du territoire, de développement économique et/ou développement local. C'est donc une préoccupation politique au sens noble du terme : « faire société ». Plusieurs élus, responsables de services petite enfance ont accepté d'enrichir ce numéro du « Pouce » de leurs témoignages, de leurs engagements et je les en remercie.

Bonne lecture et à bientôt pour de nouvelles aventures.

Jean-Pierre FEUTRY
Directeur du CRFPE

jeanpierrefeutry@crfpe.fr

DU CÔTÉ DES PROFESSIONNELS

RENCONTRE AVEC MADAME LISE DALEUX, ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DES MODES DE GARDE, DE LA FAMILLE, DE LA PARENTALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DES TEMPS À LA MAIRIE DE LILLE



Pouce ! : Madame Daleux, bonjour. Merci de me recevoir. Pour débiter cet entretien, nous souhaiterions savoir quels ont été les éléments à l'origine de votre engagement politique ?

Lise Daleux : Bonjour. Pour ce qui est de mon engagement politique, il ne s'agit pas d'une vieille histoire, mais elle est en tous cas très riche et très dense. Je suis Lommoise, commune associée à la ville de Lille. En tant que telle, en 2001, au moment des élections municipales, j'ai été sollicitée par un tract des Verts dans ma boîte aux lettres. Ce tract proposait de rallier une équipe qui se constituait pour aller faire campagne pour la municipalité, au nom des Verts. Il se trouve que j'étais à un âge charnière, dans le sens où mes enfants atteignaient l'âge de 8, 9, 10 ans. Je me posais la question de leur avenir et de ce que je faisais pour cela. Je me suis donc saisie de cette opportunité, j'ai rallié le groupe politique des Verts. A cette époque, j'ai donc participé à la campagne municipale. De fil en aiguille, j'en suis arrivée au militantisme politique. Ce qui a été très pertinent pour moi, c'est qu'à ce moment là, je pouvais agir sur des choses avec un groupe, un support, de manière locale, par rapport à une philosophie globale (de mieux vivre, de mieux-être, de valeurs de partage, et de démocratie). Ainsi, de ma question « Comment puis-je influencer les choses ? », j'ai pu, à mon niveau, me mettre à agir.

J'AI PU, À MON NIVEAU, ME METTRE À AGIR.

L'action militante nous amène par ailleurs à rencontrer des personnes, et signifie aller au bout de quelque chose, donc se présenter, aller au bout de ce que l'on défend, au cours d'autres élections. Ainsi, je me suis présentée aux élections législatives de 2005, puis aux élections cantonales de 2007. J'ai également fait campagne pour les élections présidentielles, ainsi

que pour les autres élections que l'on a pu connaître, européennes ou régionales. Je me suis également présentée en 2008 aux élections municipales de Lille, la ville de Lomme étant une commune associée.

P. : Je vais reprendre un ancien slogan du parti Génération Ecologie : « Mieux vaut agir que gémir ». C'est un peu l'idée, non ?

L.D. : Oui, cela est totalement désespérant de se dire que l'on ne peut rien faire. Et ce qui est désespérant n'est pas très constructif.

P. : Votre histoire est-elle une histoire portée par des générations, le militantisme est-il une culture familiale ?

L.D. : Je parlais de militantisme politique, dans un parti. Mais il est vrai qu'auparavant, j'ai toujours milité dans le milieu associatif. J'ai d'ailleurs une carrière professionnelle dans ce secteur. Et mes parents sont en effet engagés dans le domaine associatif, politique, ainsi que mes beaux-parents.

P. : Vous possédez le diplôme d'Assistante Sociale. Est-ce que vous faites des liens entre cet engagement militant et ce qui structure cette profession ?

L.D. : Oui, complètement. J'ai obtenu mon diplôme en 1982 et j'ai tout de suite commencé mon activité d'assistante sociale sur un quartier, en milieu ouvert, en club de prévention, ce qui était un peu atypique à l'époque. J'ai eu l'occasion de travailler par exemple avec Huguette GARSMEUR, qui avait une manière de porter le travail social un peu différente de ce que l'on apprenait dans nos formations. Ainsi, j'ai appris mon métier sur le terrain. Cet apport était de considérer notre posture de travailleur social, à la fois à travers le prisme du militantisme, et à la fois avec une posture très professionnelle.

P. : Pourriez-vous citer quelques valeurs ou principes forts de cette vision alliant militantisme et professionnalisme ?

L.D. : Il y a quelque chose qui me tient beaucoup à cœur, puisque je suis

encore en activité professionnelle actuellement, c'est le fait de toujours considérer l'autre comme quelqu'un pouvant nous apporter quelque chose. Il est vrai que, dans le travail social, il y a souvent une demande adressée à des professionnels, cette demande étant formulée pour répondre à une problématique personnelle, qui est parfois compliquée, et qui peut amener les personnes à se situer à deux niveaux : celui qui aide et celui qui vient chercher de l'aide. Personnellement, je ne considère pas les choses comme cela. Je considère que, au fil de la rencontre, il existe un apport mutuel. Ainsi, je reçois aussi énormément. Par ailleurs, j'ai toujours cherché à intégrer dans mon métier une dimension « action collective », qui promeut la relation à l'autre de manière différente. Ces deux éléments conjugués donnent quelque chose de réellement très intéressant.

P. : Nous allons maintenant discuter de vos délégations à la ville de Lille, et notamment ce qui concerne la politique petite enfance. Pourriez-vous parler des grands axes du programme de votre mandat ?

L.D. : Il faut d'abord rappeler que la ville de Lille fait de la politique petite enfance un point fort. Elle considère qu'au-delà de l'accueil de l'enfant, l'action petite enfance a un impact important sur la vie sociale, le relationnel, la vie ensemble dans la commune. A ce titre, elle en fait un service public fort, avec la création de 250 places supplémentaires sur la durée du mandat, sur les 580 places que la ville de Lille gère en direct. Nous avons également beaucoup d'équipements gérés par des associations, en lien avec le service petite enfance de la ville de Lille. Au-delà du quantitatif et de la création de places, la ville de Lille se fait fort d'orchestrer l'action petite enfance, c'est-à-dire qu'elle organise la manière dont les uns et les autres travaillent ensemble –le secteur associatif, le secteur privé, les centres de formation tel que le vôtre-, dans le but de promouvoir un service de qualité et de favoriser l'accès au plus grand nombre –l'accès à l'accueil de l'enfant, mais aussi à l'accueil des parents-. Pour ce

DU COTE DES PROFESSIONNELS

faire, il existe des centres dédiés à la petite enfance, que l'on appelle des Centres Petite Enfance. Il y en a quatre aujourd'hui, le dernier vient d'ouvrir sur le quartier Vauban. En l'état, nous ne pourrions sûrement pas continuer à promouvoir ce type d'équipement, parce que les moyens vont manquer. En effet, à ce niveau, l'État se désengage et ne considère plus ces lieux comme des lieux essentiels.

LA VILLE DE LILLE A FAIT DE LA POLITIQUE PETITE ENFANCE UN POINT FORT. ELLE CONSIDÈRE [QU'ELLE] A UN IMPACT IMPORTANT SUR LA VIE SOCIALE, LE RELATIONNEL, LA VIE ENSEMBLE DANS LA COMMUNE.

P. : Auriez-vous quelques projets, réalisations, en cours ? Nous venons par exemple de parler du Centre de la Petite Enfance du quartier Vauban...

L.D. : Je parlais en effet des Centres de la Petite Enfance, qui sont au nombre de quatre. Il s'agit d'équipements qui associent le multi accueil, la crèche, la halte garderie, mais également la PMI, les centres de loisirs 3/6 ans, d'autres partenaires associatifs amenant de l'activité autour de la petite enfance, de la parentalité, du relationnel, ... Ces espaces dédiés existent sur les quartiers Vauban, Faubourg de Béthune, Bois Blancs, Moulins. J'ai assisté dernièrement à un comité de pilotage à l'initiative du Centre de la Petite Enfance de Moulins, qui faisait l'article de ce que ce regroupement de partenaires génère comme richesse d'actions, envers la population locale, l'usager. Il produit finalement des actions innovantes en matière d'accueil de la petite enfance. Je pense qu'il s'agit donc d'endroits incontournables, qui nécessitent des moyens. Ce sont également des équipements qui ont pour vocation de faire le lien avec la maison de quartier, l'école, les jardins d'éveil, etc. Ils accompagnent le parent et l'enfant vers l'intégration par exemple à l'école maternelle, par une mise en confiance, par des rencontres avec le corps enseignant, etc. Je pense qu'il s'agit d'actions porteuses de paix sociale.

P. : Vous évoquez les liens entre les différentes structures. Comment

prenez-vous en considération cette approche globale du territoire ?

L.D. : Cette approche globale est essentielle. Ma délégation s'intitule « Modes de garde ». Cela est un peu réducteur, je trouverais le terme « Délégation Petite Enfance » plus sympathique. Cependant, il était finalement difficile de trouver un autre mot qui raconte ce qui se joue autour de l'accueil de la petite enfance : une manière de fonctionner ensemble, en mixité intergénérationnelle, en mixité sociale. Donc, cela devrait s'appeler « l'accueil de la petite enfance, de la famille, et du reste du quartier... » Mais ça paraissait un peu compliqué ! C'est pourtant bien cela qui est recherché et c'est la plus value du service public. Ainsi, nous sommes en amont.

P. : Vous avez parlé des Centres de la Petite Enfance en évoquant la question des moyens. Vous n'êtes pas sans connaître à ce niveau la préoccupation de l'Etat. Quelle est votre vision des choses ? Quels seraient les relais possibles ?

L.D. : Je pense qu'effectivement, on ne peut pas se permettre de se poser la question de savoir s'il est bien ou pas de conserver la petite enfance en tant que service public. Cela est vraiment incontournable et c'est dans ce domaine que beaucoup de choses se jouent. Nous avons d'ailleurs organisé des conférences qui témoignaient de cela et de la nécessité de mettre les moyens à ce stade. A ce titre, c'est une manière de rendre compte de l'argent du contribuable, en expliquant que nous avons à cœur de mettre en œuvre ce service. Par ailleurs, l'objectif est de pouvoir offrir ce service à des personnes qui, apparemment, n'ont pas la nécessité d'y avoir recours. Cela signifie aussi qu'il faut aller chercher ces personnes, car d'emblée, ce n'est pas forcément le service qu'elles viendront chercher. En effet, on sait que des personnes en grande précarité ont d'autres soucis que celui d'aller chercher un service petite enfance.. C'est notamment la vocation des CPE que de coordonner et animer l'accueil, d'aller au devant de tous les Lillois.. Cela signifie que l'on va aussi à la rencontre des partenaires proches de tous les publics. Tout cela représente des moyens. Dans la réalité, il faut savoir qu'il va en falloir de plus en plus, puisqu'au regard des nouvelles dispositions de la politique

petite enfance de l'Etat, et au regard du fait que la petite enfance va entrer dans le contrat Enfance Jeunesse, il va falloir s'interroger en terme d'accompagnement. Il faudra s'organiser pour maintenir le service rendu au regard de ce que l'Etat ne va plus financer. En tous les cas, la ville de Lille fera le maximum pour garantir cette qualité d'accueil.

P. : J'entends bien que dans votre vision politique de la petite enfance, il ne s'agit pas uniquement de gestion de prestations de services, mais il y a bien une volonté politique d'animation, de lien social, etc.

L.D. : Tout à fait, c'est la plus value du service public. En effet, le secteur privé, qui a autant d'avantages que le secteur public à créer tout ce qui a trait à l'accueil de la petite enfance, propose tout un panel qui va de la micro-crèche au jardin d'éveil, etc. Mais je pense que l'une des différences réside dans le fait que le service public va au devant des familles qui n'ont pas a priori besoin d'avoir recours à un mode d'accueil pour leur enfant... Personnellement, je témoigne de cette réalité, et je pense que l'usager a intérêt à s'en saisir pour défendre ce service public et le faire valoir. Par ailleurs, je souhaiterais ajouter que nous avons l'opportunité de travailler en osmose avec le secteur associatif qui a fait évoluer le concept de mode de garde en concept d'accueil de la petite enfance, et qui continue à être fer de lance dans l'innovation à ce niveau, avec les centres de formation. Je le précise car je fais une distinction entre le secteur privé marchand, avec lequel nous avons trouvé une complémentarité, et le secteur associatif avec lequel nous sommes en relation de travail et avec lequel nous partageons des valeurs.

P. : Merci. Un dernier mot ?

L.D. : Je tenais effectivement à conclure en soulignant le savoir faire du secteur associatif, et ce qu'il nous apporte. Cela est vraiment essentiel et je pense que nous avons encore beaucoup de choses à faire et à voir ensemble.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Feutry

DU CÔTÉ DES PROFESSIONNELS

ENTRETIEN AVEC MADAME BOUTREUX-POTEL, EJE ET MAIRE-ADJOINT DE SAINT-QUENTIN CHARGÉE DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE



Pouce! : Quelle a été votre formation et comment s'est déroulé votre parcours professionnel ?

A. BOUTREUX-POTEL : J'ai effectué mes deux années de formation d'EJE à l'école d'éducateurs de jeunes enfants à Lille (aujourd'hui CRFPE) et suis sortie en 1985. Mon diplôme d'EJE en poche, je suis revenue à Saint-Quentin d'où j'étais originaire et j'ai travaillé pour le Conseil Général dans un foyer d'enfance.

Même si je n'avais pas fait de stage dans ce type de structure, j'étais désireuse de travailler pour des enfants en souffrance. Par la suite j'ai appris qu'un Centre Social recherchait une Éducatrice de Jeunes Enfants pour ouvrir et développer un secteur Petite Enfance. J'ai été recrutée le 2 janvier 1990. Au départ, c'était une structure un peu basique avec uniquement un centre de loisirs maternel. Il n'y avait pas de projet précis et il fallait tout construire et organiser. J'ai donc développé le centre de loisirs avec du personnel qualifié et un projet pédagogique. Ensuite des contacts ont été pris avec une école maternelle du secteur et nous avons monté un partenariat pour des animations d'arts plastiques avec une professionnelle puis un atelier parents-enfants avec cette même personne. Les animations auprès de l'école maternelle ont duré une année puis nous avons ouvert des ateliers « d'éveil » pour les enfants de 18 mois-2 ans, deux demi-journées par semaine puis quatre demi-journées. Compte tenu du succès remporté, je me suis tournée vers les services de la PMI pour connaître les formalités à remplir pour obtenir le statut de « halte-garderie ». Une demande a été faite dans ce sens auprès du Conseil Général et nous avons obtenu

l'agrément. Nous avons pu accueillir 15 enfants à partir de 2 ½ mois 4 demi-journées par semaine sans repas.

Étant élue et en charge de la petite enfance, j'ai des relations étroites avec la CAF si bien que j'ai eu connaissance de fonds disponibles en investissement et j'ai profité de cette opportunité pour déposer une demande d'extension et de rénovation du bâtiment dans lequel nous étions : trouver les financements nécessaires sans que la ville ne dépense de trop dans la mesure où la ville était déjà sur un autre projet (80% de financement par la CAF, 10% par le conseil Général et 10% par la ville). Suite à ces travaux la halte garderie a vu son effectif évoluer et il est passé à 20 avec une possibilité de repas pour 10 enfants.

EN TANT QUE DIRECTRICE JE SUIS TRÈS PRISE PAR LES TÂCHES ADMINISTRATIVES QUI DEVIENNENT D'ANNÉE EN ANNÉE DE PLUS EN PLUS LOURDES

En 2005, le centre Social dépose le bilan et a été repris par la municipalité. Nous avons donc monté une association (loi 1901) indépendante avec des parents aux Conseil d'Administration. Je suis alors passée directrice de la structure ayant 6 personnes sous ma responsabilité (4 personnes en CDI et titulaires d'un diplôme d'auxiliaire, d'un BEATEP ou d'un CAP Petite Enfance et 2 agents d'entretien). La halte garderie est ouverte le mardi et jeudi de 8h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi pour 8 enfants de plus de 18 mois de 9h à 17h. Nous avons toujours gardé l'accueil de loisirs et nous accueillons 8 enfants le mercredi de 9h à 17h. Pendant les petites vacances, la halte garderie est fermée et laisse la place à l'accueil de loisirs pour 24 enfants. Depuis 2008, la halte garderie continue de fonctionner en juillet en plus de l'accueil de loisirs (32 enfants de 3 à 6 ans à la semaine en accueil de loisirs et 15 en halte

garderie du mardi au vendredi midi).

Le lundi, la structure est fermée au public et le vendredi après midi nous sommes « Lieu Accueil Enfants-Parents ». Toutefois, l'équipe d'animation et le conseil d'administration réfléchissent à l'avenir du LAEP dans la mesure où nous avons peu ou pas de public. Les parents viennent pour la halte garderie et de ce fait ne semblent pas intéressés par le vendredi après midi. Je pense que nous allons opter pour ouvrir davantage en halte garderie puisqu'il y a de la demande mais aussi pour répondre aux attentes des familles.

En tant que directrice je suis très prise par les tâches administratives qui deviennent d'année en année de plus en plus lourdes : j'ai également l'enregistrement de la comptabilité, le suivi des dossiers de financement des familles et du personnel. Le fait d'avoir plusieurs activités multiplie les dossiers. Je passe très peu de temps auprès des enfants, il est difficile d'être « en salle » et avec les enfants puisque je suis régulièrement appelée au téléphone ou par les familles pour un renseignement ou autre. Toutefois je veille à faire respecter nos trois priorités : être accueillant, convivial et « familial ».

P. : Et votre parcours politique ?

A. B.-P. : En fait c'est un pur hasard... lorsque j'ai travaillé au centre social, un ami m'a proposé d'adhérer au mouvement « génération écologie » connaissant ma sensibilité pour la nature. Je ne m'intéressais pas particulièrement à la politique mais je suis allée à plusieurs réunions par curiosité et au fil du temps j'ai pris « ma carte » (1992) et me voilà partie pour les élections cantonales en 1992, canton d'où je suis originaire à quelques kilomètres de Saint-Quentin. Les résultats étaient encourageants. En 1995 (élections municipales) nous rencontrons la tête de liste Pierre ANDRE afin de négocier 4 places sur la liste dont 3 éligibles dont une place d'adjoint. La liste de Pierre ANDRE est passée très largement et je me suis

DU COTE DES PROFESSIONNELS

retrouvée Maire Adjoint chargée de l'enfance et de la famille réélue en 2001 et 2008 avec comme délégation la petite enfance et la famille.

L'une des raisons qui m'a poussée à faire de la politique est le fait de vouloir et de voir se développer des structures Petite enfance sur Saint-Quentin et je me suis rendu compte qu'il n'y avait que les politiques (décideurs) qui pouvaient le faire surtout dans ce domaine.



En 1997, une étude de faisabilité a été faite par un cabinet sur la ville afin de connaître les besoins de la population en matière d'accueil du jeune enfant. Cette étude a confirmé mon opinion, peu de places pour une ville de 60 000 habitants : en effet, il n'y avait qu'une crèche familiale (30 assistantes maternelles, une halte garderie associative de 20 places et nous mêmes : 15 places). Même si l'entraide familiale fonctionne bien sur la ville, il manquait des places d'accueil. J'ai présenté un premier projet en bureau municipal (réunion des adjoints présidée par Mr le Maire assisté du directeur de cabinet, directeur général des services) qui m'a été refusé. J'ai représenté mon projet avec davantage d'arguments et il a été accordé. Ce projet est sorti de terre en 2004 : Il y a maintenant une maison de la petite enfance à Saint-Quentin comprenant une crèche de 40 places, un RAM et une ludothèque.

JE ME SUIS RENDU COMPTE QU'IL N'Y AVAIT QUE LES POLITIQUES (DÉCIDEURS) QUI POUVAIENT LE FAIRE

P. : Nous avons pu visiter avec vous ces locaux, vastes, modernes et fonctionnels et vous avez de quoi être

fière... Quelles sont les autres réalisations ou les autres projets qui vous réjouissent ?

A. B.-P. : Dès que la petite enfance avance, je suis contente pour la population, pour ces familles et ces enfants qui vont pouvoir bénéficier de la qualité de ces services.

Comme je vous le disais précédemment la halte garderie dans laquelle je travaille a été rénovée et agrandie.

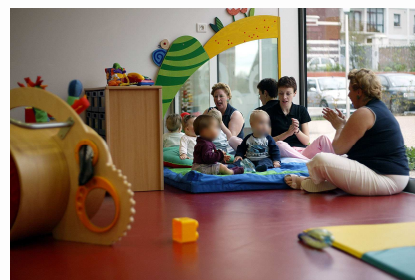
La crèche familiale a vu son personnel renforcé : il n'y avait pas d'EJE maintenant il y a en a 2. J'ai créé les journées de la Petite Enfance il y a deux ans, elles avaient pour thème « le jeu ». Le personnel des différentes structures Petite Enfance de la ville a bénéficié de formations notamment sur l'agressivité, les activités, l'accueil d'enfants différents etc... La halte garderie associative du centre ville, actuellement dans des locaux appartenant à la ville mais non fonctionnels va être déplacée pour des locaux complètement rénovés et tenant compte du projet pédagogique de l'association. La crèche familiale et municipale (trop exiguë) va également intégrer de nouveaux locaux (beaucoup plus grands et neufs) dans la même zone géographique.

Nous avons un projet en attente d'une réponse de la CNAF pour une halte garderie itinérante sur la ville.

P. : L'EJE que vous êtes prime-t-elle sur les autres « chapeaux » ?

B.-P. : Je ne sais pas si c'est parce que je suis EJE mais j'ai toujours été passionnée par le jeune enfant. J'ai beaucoup de contacts avec les familles. Monsieur le Maire m'a confié les haltes garderies péri scolaires, des structures d'accueil sur St-Quentin qu'elles soient municipales ou associatives, des relations avec la CAF et du centre de loisirs municipal (200 enfants de 3 à 12 ans l'été ; une centaine sur les autres périodes). En tant qu'élue, je sais qu'il y a un budget à respecter comme partout et qu'il faut savoir faire des concessions, que la petite enfance coûte cher. Lorsque je suis arrivée « au pouvoir » je me suis rendu compte que l'aboutissement d'un projet pouvait être long voire très long. La procédure est conséquente. En tant qu'EJE, je pense que j'ai réussi à sensibiliser le

maire. Il est maintenant conscient que les structures d'accueil sont importantes dans une ville et pour les familles. J'ai souhaité avoir des structures de qualité peut-être est-ce dû au fait que je sois EJE avant tout. Actuellement on parle beaucoup de jardins d'enfants pour les enfants de 2 ans. Je pense qu'effectivement l'école maternelle n'est pas forcément adaptée pour ces enfants mais il faut savoir qu'un jardin d'enfants repose sur les finances de la collectivité et la ville n'a pas obligatoirement le budget pour. Un autre exemple : celui des mini crèches, celles dont l'encadrement est assuré par les assistantes maternelles. Là encore je réagis peut-être en tant qu'EJE, mais je pense que les assistantes maternelles ne sont pas suffisamment formées pour un accueil collectif et qu'il y a des personnes diplômées pour ce genre de projet.



P. : Que pensez-vous vraiment de la politique ?

B.-P. : Je fais de la politique sans faire de la politique. Ce qui m'intéresse avant tout c'est de proposer des projets pour la population et de faire avancer la petite enfance dans notre collectivité. Certaines personnes sont prêtes à tout. Elles essaient de vous « barrer » la route par jalousie, je pense mais je ne m'en soucie guère et je continue dans ma lancée. Il est vrai que ce n'est pas toujours facile d'être une femme en politique. En 1992, lorsque je me suis présentée aux cantonales, j'ai subi de nombreuses pressions mais j'ai résisté.... Etre élue, suppose de la disponibilité, d'être à l'écoute des habitants, d'être présente à de nombreuses manifestations, aux inaugurations etc... mais le plus gratifiant c'est de voir vos projets prendre forme, se réaliser et être appréciés de la population, c'est aussi voir sa ville se transformer.

Propos recueillis par J. TOMME

DU COTE DES PROFESSIONNELS

QUAND DES PARENTS S'EN MÊLENT...GENÈSE DU PROJET DE CRÉATION D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE DANS UN VILLAGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉVÈLE.

Le village : 2056 habitants en 2006, 1 entreprise, 12 assistantes maternelles agréées, une école maternelle et primaire, une garderie périscolaire fonctionnant en CLSH le mercredi avec relais du centre aéré de la communauté de communes pendant les vacances scolaires, une maison pour tous et un golf ouvert en 2008. Une trentaine de maisons « jeunes ménages » devraient être construites sur 5 ans. Le village répond donc à tous les besoins de l'enfant et de sa famille sauf dans un domaine : la petite enfance.

LE VILLAGE RÉPOND DONC À TOUS LES BESOINS DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE SAUF DANS UN DOMAINE : LA PETITE ENFANCE.

En tant qu'habitante de la commune, maman de trois enfants (7ans et demi, 5 ans et 2 ans) et EJE responsable d'un Relais d'Assistants Maternels dans le Douaisis mais en congé parental, j'ai rencontré à plusieurs reprises monsieur le Maire de manière personnelle pointant plusieurs fois le manque de structure petite enfance sur le secteur. A l'époque, en 2007, la question n'attirait pas son attention.

Cependant, début 2008, après un échange plus poussé, je lui faisais part de mes connaissances et compétences en tant qu'EJE et responsable de RAM. Il me confia alors qu'il pensait créer une crèche ou halte-garderie dans les 4 ans à venir mais que ce n'était pas à l'ordre du jour pour le conseil municipal. J'interrogeais alors une personne tout à fait compétente sur

le sujet qui m'encouragea à persévérer. Je proposais donc à une amie, maman de trois enfants, habitant le village, psychomotricienne et également en congé parental de s'associer à moi pour créer une structure petite enfance. Ensemble, nous avons pris rendez-vous avec le maire pour l'informer que nous étions intéressées par la création d'une structure petite enfance dans 4 ans. Or le maire avait évolué sur la question : il était prêt à créer rapidement une structure...

Les démarches ont donc commencé. Nous avons rencontré les partenaires institutionnels incontournables : CAF et Conseil Général pour la réalisation du projet et les aides auxquelles nous pouvions prétendre comme association loi 1901 en lien avec la municipalité. Puis nous avons rencontré d'autres partenaires : Innov Enfance¹, association de gestion de structures qui met en avant les valeurs de l'enfant et de sa famille, « des étoiles plein les yeux² » association de structures petite enfance dans le cadre des crèches d'entreprises.

Ces rencontres nous ont permis de prendre conscience de ce qui existait sur le terrain pour savoir quelles orientations nous allions prendre : être une association indépendante ou faire partie d'un réseau. Suite à ces démarches auprès des institutions, nous avons visité différentes structures municipales, associatives, crèches d'entreprises afin de découvrir les différences de fonctionnement, les budgets, et bien sûr leur approche de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Parallèlement, nous avons revu notre maire qui a associé ses élus (école,

enfance, travaux) et le directeur de la garderie périscolaire officialisant ainsi notre travail. Le maire, très pressé, était prêt à ouvrir une crèche dès avril 2010 nous proposant deux classes inutilisées de l'école maternelle, l'école ayant été considérablement agrandie et ouverte aux enfants à la rentrée 2009. Nous lui avons objecté que monter un projet de qualité prendrait du temps car il fallait répondre à de nombreuses exigences de la CAF et de la PMI notamment. En juin 2009 le Maire nous présentait à son conseil municipal. Depuis il nous a fait une proposition de local, à l'école toujours mais avec de la rénovation et du neuf à construire... Nous avons donc visité les lieux avec l'architecte et les responsables de l'entreprise que nous avons choisis pour les travaux.

NOUS LUI AVONS OBJECTÉ QUE MONTER UN PROJET DE QUALITÉ PRENDRAIT DU TEMPS

Aujourd'hui nous entrons en contrat d'accompagnement de projet avec « Colline³ », qui regroupe au niveau régional des structures petite enfance à participation parentale. Elle intervient dans le cadre du programme Enfance et Développement pour accompagner les porteurs de projet comme nous à la création d'établissements sur le Nord-Pas-de-Calais. Voici résumé en quelques lignes notre parcours...

**M. R.
Éducatrice de Jeunes Enfants**

Un projet à suivre...

(1) <http://innovenfance.org>



(2) <http://www.creche-entreprise.net>



(3) <http://colline-acepp.com.fr>



DU COTE DES PROFESSIONNELS

ENTRETIEN AVEC MALIKA BENZEGHIOUA, COORDINATRICE PETITE ENFANCE DE LA VILLE DE DUNKERQUE

Pouce! : Quels ont été votre formation et votre parcours ?

Malika BENZEGHIOUA : Sortie du système scolaire à 17 ans, parce que mal orientée, j'ai d'abord effectué quelques stages de formation et contrats à durée déterminés dans divers domaines, dont 3 années dans l'animation.... Cette dernière période m'a permis une approche auprès des jeunes enfants qui a confirmé mon choix de reprendre une formation à 21 ans pour me former et me spécialiser auprès du public des jeunes enfants. 2 ans de formation à l'antenne du CRFPE de Dunkerque, puis 4 ans dans diverses structures petite enfance et en 1997 un recrutement à la mairie de Dunkerque en tant que coordinatrice petite enfance. Cela fait 12 ans que j'y suis.

P. : Vous êtes coordinatrice petite enfance de la ville de Dunkerque, ville de plus de 70.000 habitants. Quelles sont vos missions ?

M.-B. : Je m'occupe de la gestion et du suivi du Contrat Enfance Jeunesse de la Ville, contrat d'objectifs signé avec la Caisse d'allocations Familiales. J'accompagne toutes les actions liées à l'accueil de l'enfant et à l'information, aux modes de garde (Création de structures d'accueil, diagnostic, comité technique de suivi, réalisation de forum, bilan etc.)

P. : Comment travaillez-vous avec les élus ?

M.-B. : Le Maire de la ville*, et les élus donnent les orientations en terme de développement de la « politique famille et accueil ». Ensuite avec l'élue de référence, la direction, et l'ensemble des partenaires nous mettons tout en œuvre pour mettre sur pied les

projets : la création d'un multi-accueil ou la rénovation d'une structure par exemple. Il y a des allers-retours permanents avec l'élue qui valide au fur et à mesure jusqu'à la réalisation du projet.

P. : Regrettez-vous de ne plus être au contact des enfants ?

M.-B. : Je ne travaille plus avec les enfants mais je travaille pour eux. Dans un bureau je peux être aussi utile aux enfants. Ce qui m'intéresse le plus dans mon métier c'est de développer les projets liés à la petite enfance, mais aussi de travailler avec les parents, et les partenaires pour faire que ceux ci aboutissent..

JE NE TRAVAILLE PLUS AVEC LES ENFANTS MAIS JE TRAVAILLE POUR EUX

P. : Quels sont vos liens avec les associations qui s'occupent de la petite enfance ?

M.-B. : A Dunkerque, toutes les structures d'accueil petite enfance sont gérées par l'ADUGES, association para-municipale. Elles jouent un rôle important de gestion, mais aussi d'observatoire dans les quartiers. Par ailleurs, nous avons mis en place un comité permanent petite enfance qui réunit une fois par trimestre tous les partenaires petite enfance sur Dunkerque. C'est un groupe de réflexion, d'échanges et de suivi des actions petite enfance.

P. : Quelles sont les actions dont vous êtes le plus fière ?

M.-B. : Peut être la création du RAM., parce que c'est l'une des premières actions que j'ai menées à Dunkerque. Ce fut un travail collectif. Nous sommes partis des besoins de

terrain, du vécu des assistantes maternelles qui se sentaient isolées et voulaient créer un réseau. Aujourd'hui le RAM a toute sa place dans le paysage dunkerquois et va même étendre ses missions et l'accueil du public (recrutement d'une 2^{ème} personne, extension des locaux etc...)

P. : Et l'EJE que peut-elle ajouter ?

M.-B. : J'ai été satisfaite de faire cette formation exigeante qui m'a préparé à travailler dans les structures, en ayant comme exigence la qualité de l'accueil au sens large du terme. Mais je suis contente aussi que la formation et les champs d'intervention aient évolué. Notre rôle ne se résume pas à « gérer » une structure, à mettre en place des activités. Depuis plusieurs années, les EJE sont confrontées à une ouverture de leur champ d'intervention qui prend en compte l'environnement de l'enfant, le partenariat etc... C'est ce qui fait qu'aujourd'hui on peut faire ce métier avec passion et très longtemps, en tout cas c'est mon cas.

P. : Quels sont vos projets maintenant ?

M.-B. : Mettre en place des conférences/débats pour les parents et les professionnels de l'enfance et de la petite enfance, sur des thématiques éducatives... Quelle que soit la formation, l'expérience... s'enrichir, échanger, expérimenter reste primordial dans notre métier en évolution permanente.

**Propos recueillis par
Virginie Carlier
Cadre pédagogique**

(*) Michel Delbarre

*L'avenir de la nation repose sur les petits pieds fragiles des enfants.
Gandhi*

DU COTE DES PROFESSIONNELS



ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DU PROJET DE SERVICE PETITE ENFANCE ET DES PROJETS DES ÉTABLISSEMENTS DE LA PETITE ENFANCE DE LA VILLE DE CARVIN

L'expérience a été menée dans le cadre de la formation continue organisée par le CRFPE auprès des personnels de la ville de Carvin qui possède :

- un service Petite Enfance
- une halte-garderie ;
- des services périscolaires ;
- un club 3-13 ans les mercredis après-midi ;
- des ALSH ;
- un service baby-sitting ;
- une ludothèque ;
- un RAM ;
- des ateliers parents/enfants ;
- un café des parents interactif et itinérant.

Les élus de la ville de Carvin ont demandé au CRFPE de les accompagner dans leur réflexion sur leur politique petite enfance afin de mettre en avant leurs valeurs et les intégrer dans leurs divers projets d'établissement.

Une première rencontre avec le responsable du Pôle Solidarité, l'Adjointe au Maire, et la conseillère municipale de la ville a permis de reprendre les missions, ambitions et valeurs posées par la ville de Carvin. Dans un second temps, la responsable du service et les

directrices des structures petite enfance ont travaillé avec leurs équipes afin de décliner concrètement les missions de leurs structures. Elles ont mis en avant les valeurs défendues et les buts à atteindre.

Une table ronde entre professionnels et politiques a permis un travail de concertation et d'harmonisation et aussi la mise en corrélation avec la Charte pour la qualité d'accueil du jeune enfant dans le département du Nord.

Des axes de travail et des éléments incontournables ont été définis. Ces éléments sont à reprendre dans les différents projets du service et des structures Petite Enfance. Aux professionnels de poser concrètement, en lien avec ces axes politiques, les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour l'accueil et l'accompagnement de l'enfant et de sa famille sur le territoire pour plus de citoyenneté et de solidarité.

Les enjeux sont multiples :

- A l'interne du Pôle :
Faire une équipe ;
Décliner les moyens dans le contrat Enfance-Jeunesse ;
Mobiliser les professionnels (à l'interne et à l'externe) ;

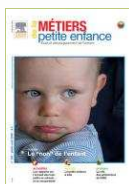
- Sur le territoire :
Développer une politique transversale inter-pôles ;
Déclencher un partenariat entre les activités des différents Pôles ;
Assembler les compétences des services sur la ville ;
Mettre en réseau des partenaires ;
- Pour les habitants :
Répondre aux besoins du territoire en matière de Petite Enfance ;
Informers les usagers sur leurs droits en terme d'accueil ;
Favoriser une mixité et une cohésion sociale ;
Offrir une qualité de service en faveur de l'enfant en tant que citoyen en devenir.

Des perspectives en terme de moyens :

- Élaborer des conventions entre les services ;
- Favoriser une politique intergénérationnelle ;
- Créer un multi-accueil ;
- Accueillir avec des horaires atypiques.

Virginie CARLIER
Cadre pédagogique

A LIRE



Dans la revue *Métiers de la petite enfance* (septembre 2009, n° 153) :

- ➔ Serge CANNASSE. **La FNEJE, « des propositions alternatives réalistes »** (Entretien avec Nadia RAMIANDRASOA. pp. 10-11.
- ➔ Jean-François BLANC. **Piloter le service petite enfance d'une mairie.** pp. 39-30.



- ➔ L'article d'Hélène Doumergue publié le 20 septembre sur le site EJE Passerelles à propos du **rapport Juilhard**
www.passerelles-eje

DU CÔTÉ DES PROFESSIONNELS

UN NOUVEAU SITE POUR LA FNEJE



Le nouveau site de la Fédération Nationale des Éducateurs de Jeunes Enfants présente les valeurs et l'origine de la fédération et présente les différentes associations départementales.

Mais vous y trouverez également des news relatives à l'actualité de la FNEJE et des professionnels de la petite enfance, des informations sur le métier et la formation d'Éducateur de Jeunes Enfants, des textes importants ainsi que des offres d'emploi.

www.fneje.fr



L'ADIEU AU DOCTEUR TITRAN

Maurice TITRAN, pédiatre et psychiatre roubaisien à la réputation internationale est décédé le 12 septembre 2009 à l'âge de 65 ans.

Chacun se souvient des longs combats que ce rebelle humaniste, au large sourire, a menés pour l'intégration scolaire des enfants porteurs de trisomie 21, contre l'alcoolisme fœtal (il est à l'origine de l'avertissement aux femmes enceintes figurant sur les bouteilles d'alcool), contre l'exclusion, au milieu des familles touchées par le chômage, la pauvreté et le handicap.

Directeur du CAMSP de Roubaix entre 1991 et 2008 date à laquelle il prit sa retraite, il témoigna de ses rencontres dans l'ouvrage *vies de familles*¹ qu'il écrivit avec sa complice Thérèse POTOKOV. Parallèlement il fut maire adjoint à la Santé à Roubaix entre 1995 et 2001.

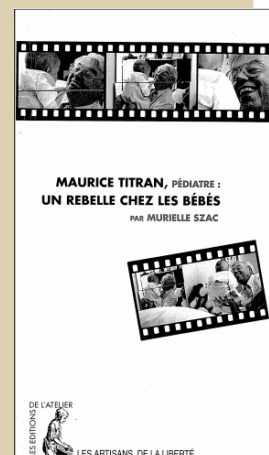
Dans un récit admirable et bouleversant² Murielle SZAC, journaliste, dresse le portrait de « l'homme qui parlait aux bébés ». Un livre à relire...

Son autre combat fut celui qu'il livra contre un mal qui le paralysait petit à petit depuis 1983 mais qui n'entamait en rien son incroyable énergie : « un détail » pour lui malgré des cannes et plus tard un fauteuil roulant.

Dans son dernier « discours » au cours de la fête que lui avait réservée son équipe du CAMSP, parodiant Marivaux, il résuma en quelque sorte ce qu'avait été sa vie : « pour être certain d'aimer assez, dans certaines conditions, il faut aimer un peu trop »...Un peu trop d'amour pour ceux qui en manquent tant...

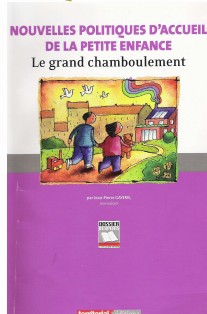
J.T.

- (1) POTEKOV Thérèse, TITRAN Maurice. *Vies de familles : un autre regard sur l'exclusion*. Paris : Gallimard, 1996.
- (2) SZAC Murielle. *Maurice Titran, pédiatre : un rebelle chez les bébés*. Paris : Les éditions de l'atelier, 1996.



LUCARNE SUR LE PÔLE RESSOURCES

« NOUVELLES POLITIQUES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE : LE GRAND CHAMBOULEMENT »



GAYERIE Jean-Pierre. **Nouvelles politiques d'accueil de la petite enfance : le grand chamboulement.** Voiron : Territorial, 2009. (Dossier d'experts).

C'est bien plus qu'un travail d'investigation que le journaliste Jean Pierre GAYERIE nous propose dans cet ouvrage. Il s'agit d'un solide document de synthèse dans lequel il met en lien différentes composantes des champs de la petite enfance : rapports, textes législatifs, articles de presse, extraits d'ouvrages, lettres, déclarations d'élus, de membres du gouvernement, de représentants syndicaux ou de responsables d'associations, expériences de terrain assorties d'un nombre incalculable de références et de contacts. Et c'est en s'appuyant sur ces divers documents qu'il argumente son propos.

Fort de son expérience de cadre territorial il fait un état des lieux exhaustif des politiques petite enfance et du « grand chamboulement » dont elles sont l'objet depuis quelques années.

Un état des lieux inquiétant, il faut bien le dire, quand tout est ainsi mis bout à bout...Secteur privé associatif « pris à la gorge », assistantes maternelles en colère, réduction de l'encadrement, baisse des qualifications, irruption du contrat enfance jeunesse en lieu et place du contrat enfance avec son lot d'effets pervers décrits par les élus eux-mêmes et enfin report du projet de loi sur le droit opposable à la garde d'enfants pourtant annoncé avec tambours et trompettes pour 2012... Pour les points positifs, l'auteur s'attarde sur les Relais d'Assistants Maternelles et leur « triomphe discret » qui peuvent se targuer d'avoir triplé leurs effectifs en 5 ans,

sur les services d'accueil itinérants, « missi dominici » de la petite enfance, favorisant la création d'emplois et le développement démographique et économique, sur les associations « d'assistantes maternelles regroupées », à l'instar du « Petit d'homme » ouvert depuis 7 ans, projet original et atypique, ni crèche ni halte-garderie ni domicile d'assistante maternelle, porté par des acteurs de terrain, souple, adapté aux besoins des parents et des enfants et largement ouvert sur son environnement*. Cette structure a d'ailleurs été à l'origine des « petites maisons » en Mayenne initiées par des EJE ou par des assistantes maternelles expérimentées.

Et si ces concepts innovants étaient difficilement « exportables » sur une échelle nationale ils ne le sont plus du tout faute du soutien logistique du contrat enfance.

Et les microcrèches? Jean-Pierre Gayerie produit les extraits des annexes et références juridiques les concernant, des extraits du texte ministériel présentant l'« innovation » expérimentale commentés et une lettre-circulaire de la CNAF du 25 juillet 2007 qui en décline les modalités d'intervention. Dans un tableau comparatif il met en parallèle établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et microcrèches (création, organisation et fonctionnement, personnels, suivi...). A la lecture de ce tableau, il n'est pas besoin d'être spécialiste pour comprendre que les maires via l'association des maires de France ont estimé dans une lettre adressée en janvier 2008 au directeur général de l'action sociale que les microcrèches ne présentaient pas la garantie d'un accueil de qualité...

Enfin dans un entretien avec l'auteur, Pierre-Brice LEBRUN, spécialiste en droit privé, attire l'attention des professionnels sur leur responsabilité tant civile que pénale en cas d'accident notamment lors de l'administration de médicaments.

Dans ses deux épilogues Jean-Pierre Gayerie ne semble guère très optimiste quant à l'avenir de l'accueil de la petite enfance « à mille lieues de l'expérience, du bon sens éducatif et de l'intérêt des enfants » Mais les résistances se lèvent de toutes parts et sous toutes les formes. Et puis il faut compter sur...la « débrouillardise roborative » des professionnels.

Dans l'inflation des rapports, des réformes, des lois, des discours cet

FORT DE SON EXPÉRIENCE DE CADRE TERRITORIAL IL FAIT UN ÉTAT DES LIEUX EXHAUSTIF DES POLITIQUES PETITE ENFANCE ET DU « GRAND CHAMBOULEMENT » DONT ELLES SONT L'OBJET DEPUIS QUELQUES ANNÉES.

ouvrage très accessible donne des repères et éclaire le paysage politique de l'accueil de la petite enfance. Et puis l'auteur propose des pistes et encourage certaines stratégies. C'est pourquoi ce travail constitue un outil remarquable pour les professionnels bien sûr mais aussi pour les élus et les décideurs qui y trouveront matière à réfléchir, à débattre et peut être aussi à se positionner.

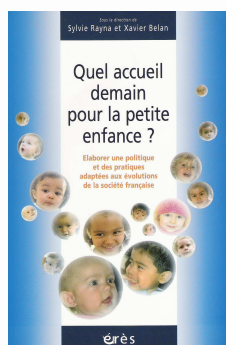
Jacqueline Tomme

* tous les contacts figurent p.67 de l'ouvrage

JEAN-PIERRE GAYERIE A ÉGALEMENT PUBLIÉ AUX EDITIONS « TERRITORIAL » :

- Les crèches parentales : création et fonctionnement (2008)
- Les Relais Assistantes maternelles (2007)
- Du contrat enfance au contrat enfance et jeunesse (2006)

LUCARNE SUR LE PÔLE RESSOURCES



QUEL ACCUEIL DEMAIN POUR LA PETITE ENFANCE ? : ELABORER UNE POLITIQUE ET DES PRATIQUES ADAPTÉES AUX ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

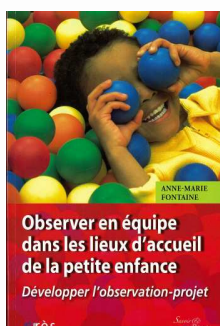
RAYNA Sylvie, BELAN Xavier
Ramonville : Erès, 2007. 230 p. (Petite enfance et parentalité).

Cet ouvrage est issu des Assises nationales de l'accueil de la petite enfance du réseau IDEAL qui se sont tenues les 27 et 28 novembre 2006 à l'UNESCO. IDEAL a pour mission de fédérer les professionnels de la petite enfance au sein d'un réseau de mutualisation des connaissances. C'est sous la direction de Sylvie RAYNA, maître de conférence à l'université Paris13- INRP, expert auprès de l'OCDE et de l'UNESCO et Xavier BELAN, médecin PMI, conseiller général des Hauts-de-Seine et président du comité de pilotage du Réseau petite enfance qu'il est publié.

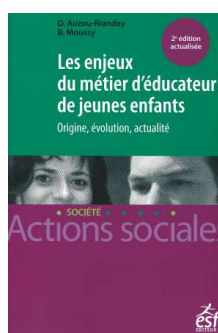
Les huit parties du livre explorent les politiques publiques en faveur de la petite enfance, les besoins des familles, l'accueil en milieu familial, les expériences italienne et écossaise, la prise en compte de situations spécifiques (enfants handicapés et accueil d'urgence), le multi-accueil en zones urbaine et rurale, les dispositifs innovants et enfin la politique petite enfance comme vecteur du développement local et de l'aménagement du territoire. Chaque participant, politique, professionnel de la santé, du social ou de l'Éducation Nationale nous livre son expérience et sa réflexion avec toujours deux dénominateurs communs : l'intérêt supérieur porté à l'enfant et à sa famille et aussi la pleine conscience des responsabilités qui sont les leurs en termes de dynamique partenariale, de cohésion sociale ou de volonté politique.

Cet ouvrage a été publié en 2007 un peu avant l'annonce du nouveau plan d'action du gouvernement. « *La manière dont une société accueille ses enfants est révélatrice de l'avenir qu'elle veut construire* » concluait François SCELLEE, député et président du Conseil Général du Val d'Oise et il ajoutait : « *il faut se montrer vigilant quant aux moyens et à la qualité des projets...* ».

DISPONIBLE AU CENTRE RESSOURCES



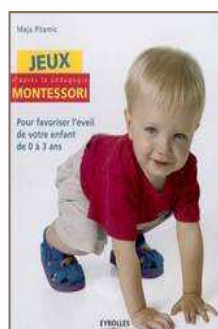
FONTAINE Anne-Marie
Observer en équipe dans les lieux d'accueil de la petite enfance : Développer l'observation-projet
Ramonville : Erès, 2008.
(EJE).



AUZOU-RIANDEY Dominique
MOUSSY Bernadette
Les enjeux du métier d'éducateurs de jeunes enfants.
2ème édition
Paris : ESF, 2009. (Actions sociales. Société).



BOSSE-PLATIERE Suzon,
LOUTRE-DU PASQUIER Nathalie
Les relais assistantes maternelles : améliorer l'accueil individuel des jeunes enfants ?
Ramonville : Erès, 2008.
(Am Stram Ram).



PITAMIC Maja
Jeux d'après la pédagogie Montessori : Pour favoriser l'éveil de votre enfant de 0 à 3 ans.
Paris : Editions Eyrolles, 2008.

FORMATION CONTINUE

SEMINAIRES C.A.F.E.R.U.I.S.

POUR UNE PROSPECTIVE DES SECTEURS DE LA SANTÉ ET DE LA SOLIDARITÉ
MARDI 17 NOVEMBRE 2009 (9H-12H30/14H-17H)*

« Cette approche prospective s'articule autour de quelques questions clés : quelle mutation d'ensemble ? Quelle reconfiguration des opérateurs ? Quelle nouvelle organisation pour les établissements et services ? Quels nouveaux métiers et quelles nouvelles pratiques pour les professionnels ? »

Jean René LOUBAT, Psychosociologue Consultant

Auteur de nombreux ouvrages aux éditions Dunod dont les plus récents :
Penser le management dans les établissements sociaux et médico sociaux (2008),
Promouvoir la relation de service (2007),
La démarche qualité en action sociale et médico-sociale (2009)

* Participation possible à la seule conférence du matin
Le détail de la journée d'étude est consultable sur le site www.crfpe.fr

FORMATIONS COURTES 2009

- **Soutenir et valoriser la fonction parentale**
5 jours
Les 20 octobre, 9 et 20 novembre, 3 et 8 décembre 2009
- **L'enfant et le jeu**
4 jours
Les 26 et 27 novembre et 2 jours en décembre 2009

PREVISIONS 1^{ER} SEMESTRE 2010

- L'observation des bébés
- Comprendre et agir face à l'agressivité de l'enfant
- Le développement psychomoteur du nourrisson
- L'alimentation du tout-petit
- L'univers des arts plastiques
- L'accueil du jeune enfant en situation de handicap
- L'univers des marionnettes
- L'univers des contes

Renseignements & Inscriptions auprès de Marie-France LECLERCQ

CRFPE - 14 Boulevard Vauban - 59042 LILLE CEDEX

Tél. 03 20 14 93 06 - Fax 03 20 14 93 09

formationcontinue@crfpe.fr

Retrouvez-nous sur
notre site web !

www.crfpe.fr

Direction du CRFPE
Jean-Pierre FEUTRY

Département
formation continue :
Karine MORTREUX
Marie-France
LECLERCQ
03 20 14 93 06

Comité de rédaction :
Coordination :
Jacqueline TOMME
Conception :
Hélène MAHIEUS